Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 250

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mobile. Il faut réagir, mais comment? Un service officiel de transport par autocamions en relation directe avec les C. F. F., la « Sesa », n'a pas encore fait ses preuves, et il est impossible, à l'heure qu'il est, de juger ni de son effet sur l'augmentation du trafic des C. F. F., ni de son rendement en général. M. Keller (Winterthour), président du Conseil d'administration, tout en reconnaissant le principe que les C. F. F. doivent se suffire à eux-mêmes, a émis l'avis que la Confédération devrait mieux rétribuer les transports effectués pour le compte des postes et des transports militaires. Si la Confédération consentait à prendre à sa charge la dette de guerre de 190 millions des C. F. F., il en résulterait une amélioration de 10 millions du service d'intérêts, et cela couvrirait la majeure partie du déficit. Mais M. Musy s'opposant absolument à faire passer cette dette dans le budget général de la Confédération, et une augmentation ultérieure des taxes risquant d'attirer encore plus de voyageurs aux transports automobiles, le seul salut, selon lui, résiderait dans une réduction des frais par une prolongation de la durée du travail.

Mais tandis que la discussion du budget n'échauffait que médiocrement les esprits, la question brûlante de cette session a été celle du blé. Le monopole ayant été rejeté par la votation du 5 décembre, il s'agissait de trouver un moyen à la fois d'assurer nos réserves en céréales et d'aider à la culture indigène, ce qui n'est pas chose facile sur un marché libre. Les socialistes se sont opposés par principe à tout autre système que le monopole, alors que les paysans, indécis, attendent avant de se prononcer de savoir quelle sera la proposition apportée à la session de mars. A part cela, adversaires et partisans du monopole se sont reprochés avec violence — et non sans raison — la manière dont la campagne a été menée, chaque parti accusant l'autre d'avoir usé de moyens déloyaux pour influencer l'électeur. La discussion est pourtant sortie des termes vagues et généraux, pour se cristalliser autour de trois motions et « postulats » déposés par MM. Duft, Fazan et Escher. M. Duft, en première ligne, a constaté que le monopole, n'avait plus actuellement de base légale, le rejet par le peuple ayant mis fin au régime introduit au moyen des pleins pouvoirs. Comme, d'autre part, il est impossible de laisser au hasard l'importation de blé et la culture indigène, il s'agit de mettre sur pied un régime transitoire jusqu'à ce qu'un système définitif et bien étudié puisse entrer en jeu. M. Duft a proposé d'abord de prendre un arrêté d'urgence, permettant au monopole de subsister jusqu'à ce moment-là, puis en second lieu, de limiter cette période transitoire, estimant qu'au 31 décembre 1927 le nouveau régime pourrait entrer en vigueur. Le chef du Département d'Economie politique lui ayant démontré que l'année agricole ne coïncide pas avec celle du calendrier, et que, pour assurer aux paysans la récolte de 1927, il faudrait laisser subsister le monopole jusqu'en mai 1928 au moins, M. Duft a immédiatement accepté ce changement de date; mais la Chambre a néanmoins amputé sa motion de la seconde moitié, s'abstenant ainsi de fixer une limite à la durée de « l'état transitoire ». Le Conseil fédéral semble du reste absolument décidé à agir au plus vite dans le sens de la décision prise par le « Souverain ».

Puis, M. Fazan, estimant que le refus du 5 décembre n'a visé que le principe du monopole, sans toucher ni à la constitution des réserves, ni à l'encouragement de la culture indigène, a demandé au Conseil fédéral de présenter un rapport sur la manière de garantir aux paysans la récolte de 1927, et, cas échéant, celle des années futures. Cette demande répond du reste pleinement à l'opinion de la Chambre. M. Escher, enfin, a parlé en faveur des populations alpestres, rappelant que partisans et adversaires du monopole se sont déclarés prêts à leur venir en aide, et a demandé que l'on maintienne pour elles le transport du blé à prix réduit. M. Schulthess a accepté ces trois demandes, et les mois prochains nous montreront si une formule « sans monopole », qui convienne à la majorité des électeurs, pourra être trouvée.

* * *

Nous ne terminerons pas ce rapide aperçu de quelques faits politiques et économiques, sans mentionner l'événement suffragiste de la session: la distribution de nos petits blocs-notes de propagande, chacun dans une enveloppe portant l'adresse de chaque député. Ce fut d'abord la course au Palais dans l'auto conduite par une de nos fidèles, puis la montée de la valise bourrée de blocs-notes au secrétariat, et, enfin, la distribution par les soins des huissiers, surveillée par des suffragistes du haut de la tribune. L'effet produit fut des plus variés: là c'étaient des têtes curieuses et méditatives, penchées sur les pensées suffragistes; ici des haussements d'épaule, des pouces narquoisement posés sur la Suisse toute noire dans la carte d'Europe de la couverture; ailleurs, un examen minutieux de l'enveloppe, tenue du bout des doigts, comme si eussent risqué de s'en évader les microbes les plus redoutables; ailleurs encore, la rédaction hâtive de deux grandes pages d'écriture serrée et courroucée, et l'expédition par la poste du bloc-note et de cette lettre — à quelle adresse? —; et, enfin, dans quelques oasis suffragistes, un échange de remarques qu'on devinait bienveillantes... tout cela était divertissant au possible. Notons toutefois que des blocs-notes furent mis de côté avec soin — pour étude future sans doute. N'est-ce pas pleinement encourageant pour notre effort de propagande?

A. Leuch-Reineck.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Interlaken. — Sous les auspices de l'Union féministe d'Interlaken, notre jeunesse féminine a invité pour samedi 22 janvier des jeunes filles de diverses organisations féminines de Berne à venir les entretenir de l'activité de leur société, de leurs travaux, de leurs espoirs, et peut-être aussi de leurs déboires ! 7 jeunes filles représentant 7 associations féminines est répondu à l'appel. — Cette soirée promet d'être intéressante, cas nos jeunes filles ont songé non seulement aux travaux sérieux, mais offriront aux assistants des productions musicales, de gymnastique rythmée, et même il s'est glissé dans le programme une petite pièce de théâtre composée exprès pour elles par Mlle H. Tschiemer. Ces soirées de notre jeunesse féminine sont très goûtés par notre population et nous espérons beaucoup du souffle de vie qui passe en nos jeunes filles.

A. A.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Commission d'Education nationale

Mesdames et chères Alliées,

Il vous souvient du bel élan patriotique de 1914 qui suscita la fondation de la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et des efforts faits pour stimuler l'esprit helvétique. Depuis lors, notre Commission a constaté une lacune dans l'enseignement féminin, en conséquence de l'évolution nouvelle de la société. Tout en poursuivant le but de la diffusion en Suisse de l'enseignement post-scolaire féminin obligatoire — vœu du IIme Congrès suisse des intérêts féminins (Berne, 1921), — il importe de faire œuvre d'éducation nationale en expliquant en quoi il y a lieu de réformer et d'innover.

La Fondation *Pro Juventute*, visant au même but de l'amélioration de la famille et du bien-être matériel et moral de l'enfant, a répondu à notre appel, dès 1923, par sa collaboration dans l'organisation des *Journées éducatives* de Lausanne, dont le brillant succès dès la première année dépassa notre attente et alla croissant jusqu'en 1926. Pour étendre notre activité, nous obtenons désormais la collaboration de la Société pédagogique romande et d'autres associations de professionnels. Pour la première *Journée éducative* de Neuchâtel, que nous préparons pour le 29 janvier, nous avons l'appui moral de la Société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, et de la Société des maîtresses professionnelles et ménagères. Les grandes Associations féminines neuchâteloises: Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, Amies de la jeune fille, Société d'utilité publique des femmes suisses, etc., nous donnent aussi leur approbation à cette nouvelle orientation de l'enseignement féminin: la préparation maternelle et sociale des jeunes filles, et spécialement l'initiation des éducatrices en ce sens.

Nous comptons, Mesdames, que vous ferez connaître largement le programme ci-inclus et participerez nombreuses à notre effort de propagande en faveur d'une innovation qui contribuerait grandement à notre idéal national: donner au pays des mères bien pré-